

Diagnostic de performance énergétique - Logement (6-1)

N : 012
 Valable jusqu'au : 12/02/2017
 Type de bâtiment : Maison individuelle
 Année de construction : 1974-1977
 Surface habitable : 120,00 m²
 Adresse : 69 avenue Charles de Gaulle
 13 000 MARSEILLE

Date : 12/02/2007
 Diagnostiqueur : Laurent DUPOND
 13 000 Pellissanne
 Signature :

Propriétaire : MR Patrick DURANT
 69 avenue Charles de Gaulle
 13 000 MARSEILLE

Propriété, des installations communes (s'il y a lieu) :
 Nom :
 Adresse :

Consommations annuelles par énergie

obtenues par la méthode 3CL, version 3CLv15c, prix moyens indexés au 15/08/2006

	Consommations en énergies finales	Consommations en énergie primaire	Frais annuels d'énergie
	Détail par usage en kWh _{EP}	Détail par usage en kWh _{EP}	
Chauffage	12358 kWh _{EP} (GPL)	12358 kWh _{EP}	1389 €
Eau chaude sanitaire	2289 kWh _{EP} (électricité)	5906 kWh _{EP}	300 €
Refroidissement	/	/	/
CONSOmmATIONS D'Énergie POUR LES USAGES RECENSES	12358 kWh _{EP} (GPL) 2289 kWh _{EP} (électricité)	18265 kWh _{EP}	1750 € Abonnements compris

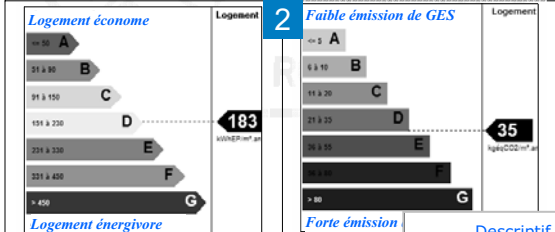
Consommations en énergie
 prix moyens indexés au 15/08/2006

Consommations en énergie primaire	Frais annuels d'énergie
Détail par usage en kWh _{EP}	
12358 kWh _{EP}	1389 €
5906 kWh _{EP}	300 €

Consommations énergétiques (en énergie primaire) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement

Emissions de gaz à effet de serre (GES) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement

Consommation conventionnelle : 182,6 kWh_{EP}/m².an
 Estimation des émissions : 34,8 kg eqCO₂/m².an



Descriptif du logement et de ses équipements

Logement	Chauffage	Eau chaude sanitaire
Murs : Blocs de béton creux (isolé)	Système : CHAUDIÈRE GAZ	Système : CHAUFFE-EAU ELECTRIQUE
Toiture : Entre solives bois avec/sans	Emetteurs : Radiateurs Haute	
Menuiseries : Simple Bois	Inspection > 15 ans :	
Plancher bas : Terre-plein (non isolé)		
Énergies renouvelables	Quantité d'énergie d'origine renouvelable	0 kWh _{EP} /m ² .an.
Type d'équipements présents utilisant des énergies renouvelables : Aucun		

1 Tableau des consommations annuelles d'énergie et leurs coûts dans les différents postes (chauffage, Eau chaude sanitaire, refroidissement).

2 Etiquetage énergétique du bâtiment en termes de consommation d'énergie et d'émission de CO₂. Un logement classé en D bénéficie d'une bonne performance énergétique, les performances énergétiques d'un classement A n'existent pas actuellement.

Conseils pour un bon usage

En complément de l'amélioration de son logement (voir page suivante), il existe une multitude de mesures non coûteuses ou très peu coûteuses permettant d'économiser de l'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ces mesures concernent le chauffage, l'eau chaude sanitaire et le confort d'été.

- Chauffage**
- Régulez et programmez : La régulation vise à maintenir la température à une valeur constante, réglez le thermostat à 19 °C ; quant à la programmation, elle permet de faire varier cette température de consigne en fonction des besoins et de l'occupation du logement. On recommande ainsi de couper le chauffage durant l'occupation des pièces ou lorsque les besoins de confort sont limités. Toutefois, pour assurer une remontée rapide en température, on dispose d'un contrôle de la température réduite que l'on régle généralement à quelques 3 à 4 degrés inférieurs à la température de confort pour les absences courtes. Lorsque l'absence est prolongée, on conseille une température "hors-gel" fixée aux environs de 8°C. Le programmeur assure automatiquement cette tâche.
 - Réduisez le chauffage d'un degré, vous économiserez de 5 à 10 % d'énergie.
 - Éteignez le chauffage quand les fenêtres sont ouvertes.
 - Fermez les volets et/ou tirez les rideaux dans chaque pièce pendant la nuit.
 - Ne placez pas de meubles devant les émetteurs de chaleur (radiateurs, convecteurs, ...) cela nuit à la bonne diffusion de la chaleur.
- Eau chaude sanitaire**
- Antérez le chauffe-eau pendant les périodes d'inoccupation (départs en congés...) pour limiter les pertes inutiles.
 - Préférez les mitigeurs thermostatiques aux mélangeurs.
- Aération**
- Si votre logement fonctionne en ventilation naturelle :
- Une bonne aération permet de renouveler l'air intérieur et d'éviter la dégradation du bâti par l'humidité.
- Confort d'été**
- Utilisez les stores et les volets pour limiter les apports solaires dans la maison le jour.
 - Ouvrez les fenêtres en créant un courant d'air, la nuit pour rafraîchir.
- Autres usages**
- Eclairage :**

4 **Éclairage :**
 Optez pour des lampes basse consommation (fluocompactes ou fluorescentes).
 Évitez les lampes qui consomment beaucoup trop d'énergie, comme les lampes à incandescence ou les lampes halogènes.
 Nettoyez les lampes et les minaires (abat-jour, queues...) ; poussiéreux, ils perdent jusqu'à 10% d'énergie.

Recommandations d'amélioration énergétique

Sont présentées dans le tableau suivant quelques mesures visant à réduire vos consommations d'énergie. Les consommations, économies, efforts et retours sur investissement proposés ici sont donnés à titre indicatif et séparément les uns des autres. Certains coûts d'investissement additionnels éventuels (travaux de finition, etc.) ne sont pas pris en compte. Ces valeurs devront impérativement être complétées avant réalisation des travaux par des devis d'entreprises. Enfin, il est à noter que certaines aides fiscales peuvent minimiser les coûts moyens annoncés (subventions, crédit d'impôt, etc.). La TVA est comptée au taux réduit de 5,5 %.

Mesures d'amélioration	Nouvelle consommation conventionnelle (kWh _{EP})	Effort d'investissement	Économies	Rapidité du retour sur investissement	Crédit d'impôt
VMC Hygro A	182,65 (classe D)	€€	☆	○○○○	0,00%
Isolation Plafond Combles	143,92 (classe C)	€€€	☆☆☆☆	○○○	25,00%
Isolation de la toiture, en veillant à ce que l'isolation soit continue sur toute la surface du plancher. Pour bénéficier du crédit d'impôt 2006, choisir un isolant avec R= 4.5 m ² .K/W.					
Remplacement des fenêtres	134,67 (classe C)	€€€€	☆☆☆☆	○○	25,00%
Remplacement des fenêtres existantes par des fenêtres en double-vitrage peu émissif.					

Légende

Économies	Effort d'investissement	Rapidité du retour sur investissement
*: moins de 100 € TTC/an	€: moins de 200 € TTC	○○○○: moins de 5ans
***: de 100 à 200 € TTC/an	€€: de 200 à 1000 € TTC	○○○: de 5 à 10 ans
****: de 200 à 300 € TTC/an	€€€: de 1000 à 5000 € TTC	○○: de 10 à 15 ans
*****: plus de 300 € TTC/an	€€€€: plus de 5000 € TTC	○: plus de 15 ans

3 Descriptif du logement et lexique thermique.

4 Conseil réglementaire pour un bon usage du logement.

5 Recommandations pour l'amélioration de l'étiquette énergétique du bien, avec une évaluation du coût, du retour sur investissement et appréciation de la nouvelle consommation annuelle suite aux travaux.

6 La loi de finance 2006 a prévu un crédit d'impôt pour les principales dépenses destinées à améliorer les performances énergétiques du bâtiment.